

La forêt au secours du climat



Au même titre que l'océan via la dissolution du gaz dans l'eau de mer et la photosynthèse des phytoplanctons, la forêt est un véritable puit de carbone et fournisseur d'oxygène par sa respiration et sa croissance. En France, le secteur forestier représente 56% des compensations carbone, à l'échelle mondiale, cela représente 8 milliards de tonnes par an.

Le sujet du carbone est un enjeu majeur aujourd'hui. C'est dans cette conscience du rôle actuel et futur de nos forêts que

Forêt Investissement s'oriente depuis un certain temps vers la problématique Carbone pour faire de la forêt un investissement responsable.

“

Nous vous proposons aujourd'hui de découvrir ce qu'est un investissement responsable dans une finance durable.

L'investissement Socialement Responsable est un pan de la finance durable. L'ISR consiste à concilier performance économique et impact social et environnemental en orientant ses capitaux vers des entreprises, sociétés ou entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité. L'objectif est d'intégrer des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans la sélection de ces investissements.

Ces trois lettres E, S et G définissent les critères d'analyse qui permettent de mesurer la prise en compte du développement durable et des enjeux de long terme dans la stratégie des entreprises. Cette analyse repose sur :

- Les enjeux environnementaux qui font référence à l'impact que peuvent avoir les pratiques d'une entreprise ou d'une société sur l'environnement, le réchauffement climatique ou encore les émissions ou compensation de CO2.
- Les enjeux sociaux qui se rapportent à de nombreux domaines comme le respect des droits de l'Homme, l'égalité entre les femmes et les hommes, le respect des conditions de travail ou d'autres sortes de discriminations possibles.
- Les enjeux de gouvernance qui se tournent vers l'éthique, l'alignement des rémunérations des dirigeants avec leurs résultats ; en fait, tout ce qui se rapporte à la gouvernance d'une entreprise.

LES LABELS, OUTILS DE CERTIFICATION D'INVESTISSEMENT RESPONSABLE

Ces labels vont permettre de donner un cadre et une crédibilité à ces investissements. Ainsi, les particuliers ou entreprises souhaitant investir de façon responsable seront assurés du réel impact positif de leur investissement sur l'environnement.

En France, le Ministère de l'Economie, des Finances et de la Relance et le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire ont créé respectivement deux labels :

- Le label ISR

Ce label a été lancé en septembre 2015, il s'agit d'un outil pour choisir des placements responsables et durables dont l'objectif est de garantir un processus de gestion contribuant à un développement durable dans tous les secteurs d'activité. Les pays comme le Luxembourg, l'Allemagne ou encore en Belgique disposent de labels semblables à celui-ci.

- **Le label bas Carbone**



compensation du CO2.

Ce label a pour objectif d'accompagner la transition écologique à l'échelon territorial dans le but de contribuer à l'atteinte des objectifs climatiques de la France.

Il va favoriser l'émergence de projet volontaires de réductions d'émissions de gaz à effet de serre et de séquestration du carbone dans les sols ou la forêt par exemple.

Le label Bas Carbone permet de garantir l'intégrité environnemental d'un projet et d'orienter des financements vers celui-ci en ayant pour but la réduction ou

LES OBJECTIFS DE FORÊT - INVESTISSEMENT

L'objectif de Forêt Investissement est de proposer à nos clients des investissements responsables ayant un impact réel sur l'environnement que ce soit par l'acquisition de forêt en direct ou par la souscription de parts de groupements forestiers.

Écrit par **Paul-Émile Thounens**